



**Appel à article pour la rubrique Corpus
de *La Nouvelle Revue du Travail***

coordonné par Dominique Glaymann¹
et François Sarfati²

**Repenser la question de l'insertion professionnelle des jeunes
Les parcours vers une hypothétique stabilisation dans l'emploi**

Ce dossier se propose d'analyser l'état actuel des relations entre les jeunes et l'emploi en faisant le point sur ce que les recherches montrent des positions dans l'emploi et des situations de travail des jeunes (moins de 25 ans ou moins de 30 ans) et de leurs parcours vers des situations plus moins stabilisées. Il s'agira aussi d'explorer les dispositifs des politiques publiques et des autres initiatives portant sur l'emploi des jeunes, ainsi que leurs effets plus généraux, sur l'ensemble des travailleurs.

Nous entendons notamment déconstruire différentes idées fausses autour de « la » jeunesse (« génération sacrifiée ») en rappelant d'abord que la jeunesse n'est pas plus un groupe social homogène en termes d'emploi que d'éducation, de scolarisation ou de dotation en capitaux et ressources divers, en montrant ensuite comment les approches traitant de l'insertion professionnelle passent souvent à côté des enjeux majeurs faute de définition, de mesures et de contextualisation pertinentes (Dubar, 2001). En abordant l'insertion comme « un processus par lequel des individus n'ayant jamais appartenu à la population active, accèdent à une position stabilisée dans le système d'emploi » (Vernières, 1997, p. 12), nous posons l'hypothèse que le principal problème concerne les conditions d'emploi et de travail des débutants, ainsi que la complexité de leurs trajectoires de stabilisation, y compris parfois quand ils sont enfermés dans la précarité et une instabilité durable.

¹ Professeur émérite en sociologie, Université d'Évry Paris Saclay, Centre Pierre Naville

² Professeur de sociologie, Université d'Évry Paris Saclay, Centre Pierre Naville et Centre d'études de l'emploi et du travail

S'il existe des points communs à l'ensemble des sortants de formation initiale qui expérimentent les nouveaux modes de recrutement et de gestion patronale du salariat (Fondeur, Minni, 2004), il ne faut pas pour autant négliger le poids des différences très marquées selon les niveaux de sortie et de diplômes (Lefresne, 2003 ; Rose, 2006), écarts qui renvoient comme on le sait par ailleurs à des inégalités sociales déterminantes pour les parcours scolaires et de recherche d'emploi, mais aussi aux différences de genre et d'origine ethnique ou religieuse, sources de difficultés accrues, voire de discriminations.

Analyser les parcours de stabilisation (réussie ou non) des débutants, qui ont des âges et des niveaux de sortie de la formation initiale très variés, plutôt que l'insertion des jeunes sera aussi l'occasion de rappeler la réalité et les effets des apories de l'adéquationnisme (Tanguy, 1986 ; Giret, 2015) que montrent années après années les données tirées des enquêtes longitudinales (notamment les enquêtes Génération du Céreq et les enquêtes emploi de l'Insee) en ne se limitant pas à la vision court-termiste de nombreuses « enquêtes d'insertion » d'écoles ou de composantes d'universités. On constate des écarts dans les positions d'emploi (type et durée des contrats, niveaux de rémunération, accès aux droits sociaux) et dans les situations de travail (contenu des tâches à réaliser, conditions de travail, qualification reconnue) qui varient à la fois selon les ressources en capitaux sociaux, culturels et scolaires et selon les aléas des parcours dans l'emploi. Il nous paraît donc important de mobiliser les connaissances disponibles en matière de relations entre formation, travail et emploi qu'ignorent largement les décideurs politiques, mais aussi de nombreux responsables de diplômes et de cursus de formation confrontés à la mission « d'orientation et d'insertion » fixée à la voie professionnelle de l'enseignement secondaire et étendue à l'ensemble des filières d'enseignement secondaire et supérieur (la loi LRU de 2007 ayant explicitement ajouté à ce dernier les missions d'orientation et d'insertion).

L'analyse de la situation des jeunes au regard de l'emploi conduit ainsi à interroger les politiques publiques menées en la matière depuis 45 ans (le premier Pacte pour l'emploi des jeunes du Gouvernement Barre date de 1977) et les politiques patronales à l'égard des nouveaux arrivants dans le système d'emploi, ainsi que leurs effets parmi lesquels on distingue notamment les résultats en termes d'orientation et d'insertion (Verdier, 1996) et les effets pervers de stigmatisation et d'enfermement dans des contrats et niveaux de rémunération dérogeant au droit du travail. De ce point de vue, nous souhaitons interroger la notion de « débutant inexpérimenté » en montrant sa nature d'étiquetage (voire de stigmate) qui désigne les sortants de formation initiale à la recherche de premiers emplois en dépit de leurs expériences de stages et de jobs étudiants, mais aussi des jeunes travailleurs parfois présents dans l'emploi ou à ses marges depuis plusieurs années.

Les politiques publiques relatives à l'emploi des jeunes (Charlot, Glasman, 1999) s'appuient ainsi sur des postulats aussi discutables que peu discutés (l'inexpérience, la faible productivité et l'inadaptation de « la formation des jeunes » postulées, ainsi que leur supposée instabilité chronique). Les mesures qui les concrétisent concernent à la fois :

- « la professionnalisation » de la formation initiale (dans le secondaire et le supérieur) au moyen de différents outils (apprentissage, stages, cours confiés à des intervenants extérieurs, construction des maquettes de diplômes en blocs de compétences, etc.) ;
- l'aménagement de leur mise au travail et de leur entrée dans l'emploi au moyen de contrats spécifiques, voire même d'absence de contrat de travail³ accompagnés de multiples dérogations au droit du travail, d'exonérations de cotisations sociales (pour les moins de 25 ans, et désormais des moins de 30 ans, etc.), avec différentes modalités de socialisation *dans et par* la précarité ;
- l'organisation des transitions entre la formation, le travail et l'emploi par différentes modalités d'accompagnement à l'orientation, de construction de projets professionnels, et de situations intermédiaires (en cours de formation et en début de vie professionnelle).

Ces politiques publiques, nationales et locales, sont complétées par diverses initiatives émanant d'entrepreneurs privés ou d'acteurs associatifs qui mobilisent souvent des subventions publiques et qui participent ouvertement à la construction des orientations politiques et des mesures qui les concrétisent. Dans ce « gouvernement par l'emploi » (Dupuy et Sarfati, à paraître en 2022), les acteurs privés poussent la puissance publique à agir dans leur intérêt, au nom de la centralité accordée dorénavant à l'emploi. D'un côté, la formation est subordonnée à l'emploi. Il s'agit moins de préparer des travailleurs à tenir un poste ou une série de postes, que de leur permettre de justifier de leurs compétences lors d'un entretien d'embauche. D'un autre côté, le droit du travail vient autoriser toutes sortes de dérogations à la norme du contrat à durée indéterminée à temps plein au sein d'une même entreprise, postulant sans le démontrer que l'emploi dégradé d'aujourd'hui est une marche vers l'accès à un emploi meilleur demain. Portées par les employeurs, ces politiques n'ont que peu d'effet sur l'accès à l'emploi. Elles se limitent le plus souvent à changer l'ordre dans la file d'attente, mais ont en revanche d'importants effets en matière de déclassement et de sous-qualification produisant du travail de mauvaise qualité, de la précarisation et de l'emploi *low cost*, avec des revenus impliquant des situations de pauvreté. On découvre alors diverses formes de stigmatisation des débutants en général, des non ou peu

³ À titre d'exemple, citons les stages, l'usage extensif du bénévolat, le Service civique, les périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP)

diplômés en premier lieu. Elles n'en transforment pas moins tant le système de formation que le système d'emploi.

Pour aborder ces questions, les propositions d'articles pourront s'inscrire dans l'un des trois axes suivants :

- une analyse critique des logiques et des dispositifs de politique publique et des politiques patronales comme de leurs effets à partir d'enquêtes récentes ou de comparaisons longitudinales sur les périodes durant lesquelles ces mesures se sont succédées, voire juxtaposées. L'analyse pourra porter en premier lieu sur les conditions de production de ces dispositifs. Qui construit ces dispositifs ? Quels référentiels mobilisent-ils, dans quels contextes ? Quels sont les savoirs et les expertises sur lesquels reposent ces constructions ? Quelles sont les croyances et les idéologies qui irriguent ces programmes ? Sur un deuxième plan, les propositions pourront s'intéresser aux acteurs (publics/privés/hybrides, européens/nationaux/locaux) et aux structures mettant en œuvre ces politiques. En quoi ces dispositifs transforment-ils leur manière de travailler ainsi que leurs conditions de travail et d'emploi ? Enfin, les propositions d'article pourront se concentrer sur les destinataires de ces dispositifs et les effets les concernant. Que produisent ces dispositifs sur les parcours de ces jeunes ? Que produisent-ils en termes de division du travail au sein des organisations productives ? Comment les employeurs se saisissent-ils de ces nouvelles opportunités de travailleurs à bon marché offertes par ces décisions publiques ?
- une réflexion sur la réception par les débutants des parcours et des situations qu'ils expérimentent dans cette phase de leur vie qui dure parfois des années et qui aboutissent à des situations très inégales, allant pour une partie d'entre eux jusqu'à une stabilisation dans l'instabilité. On pourra notamment à ce sujet interroger les effets du fonctionnement de l'emploi sur leurs aspirations en termes d'activité, de travail, d'emploi, sur leur rapport au salariat et plus largement sur les appartenances professionnelles et de classe.
- des réflexions autour d'initiatives (plus ou moins expérimentales et innovantes) ou sur des propositions alternatives aux politiques mises en œuvre depuis 40 ans pour tenter d'améliorer l'entrée et la situation dans l'emploi des jeunes.

Sur chacun de ces axes, nous serons particulièrement attentifs aux propositions s'appuyant sur des enquêtes et thèses récentes ou en cours sur le sujet ainsi qu'aux propositions de comparaison internationale. Cet appel à articles concerne des chercheurs en sociologie, en économie, en science politique, en histoire et en sciences de l'éducation, des approches pluridisciplinaires ou interdisciplinaires seront bienvenues.

Références bibliographiques

- Charlot B., Glasman D., 1999, *Les jeunes, l'insertion, l'emploi*, Presses universitaires de France, Paris
- Dubar C., 2001, « La construction sociale de l'insertion professionnelle », *Éducation et sociétés*, 7/2001/1, p. 23-36
- Dupuy C., Sarfati F., à paraître en 2022, *Gouverner par l'emploi. Une ethnographie de l'école 42*, Presses universitaires de France, Paris
- Fondeur Y., Minni C., 2004, « L'emploi des jeunes au cœur des dynamiques du marché du travail », *Économie et statistique*, n°378-379, p. 85-104.
- Giret J.-F., 2015, « Les mesures de la relation formation-emploi », *Revue française de pédagogie*, n°192, p. 23-36.
- Lefresne F., 2003, *Les jeunes et l'emploi*, La Découverte, Paris
- Lopez A., Moncel N., 2006, « Les enquêtes "Génération" du Céreq : éléments de bilan », *Net.Doc*, n° 25.
- Rose J., 1998, *Les jeunes face à l'emploi*, Desclée de Brouwer.
- Tanguy L. (Eds), 1986, *L'introuvable relation formation-emploi : un état des recherches en France*, La documentation Française, Paris
- Verdier É., 1996, « L'insertion des jeunes "à la française" : vers un ajustement structurel ? », *Travail et Emploi*, n°69, p. 37-54.
- Vernières M., 1997, *L'insertion professionnelle, analyses et débats*, Economica.

Merci d'adresser les propositions d'article (format Word ou Odt) au plus tard le **10 septembre 2022** exclusivement à :

nrtravail@gmail.com

Les propositions d'articles ne doivent pas dépasser les **45 000 signes** (espaces et bibliographie compris), les métadonnées (noms, résumés et mots clés en français et anglais) figurant dans un fichier à part.

Règles de mise en page indiquées sur <https://journals.openedition.org/nrt/531>.